



## Modification du dossier de réalisation de la ZAC Plateau Nord-Est à Chartres

Participation du public par voie électronique  
du 06 octobre au 06 novembre 2022

Synthèse des observations et propositions du public

# 1. Préambule

Confiée à la SPL Chartres Aménagement par voie de concession public d'aménagement en 2010 pour une durée de 20 ans, l'opération du Plateau Nord-Est recouvre un large territoire de 250 hectares, situé à l'est de Chartres et délimité par les voies suivantes :

- A l'ouest par la rue Hubert Latham ;
- Au nord par la limite communale avec Champhol ;
- A l'est par la limite communale avec Gasville-Oisème ;
- Au sud par l'avenue Jean Mermoz et la voie de la Liberté.

Les objectifs de la ZAC visent notamment à :

- restructurer et requalifier l'entrée de ville emblématique du Nord-Est de l'agglomération ;
- redynamiser et rééquilibrer le développement du territoire par un cadre de vie de qualité ;
- développer un nouveau quartier mixte (logements de typologies variées, commerces et services de proximité, bureaux et équipements structurants à l'échelle de l'agglomération) ;
- favoriser un quartier intégré et innovant, structuré autour de la perspective sur la cathédrale ;
- assurer la transition entre le tissu pavillonnaire et les plaines ouvertes du nord.

Par délibération CM2018/110 en date du 31 mai 2018, le conseil municipal de Chartres a approuvé le principe de modification du périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Plateau Nord-Est et a décidé d'engager les études et les procédures pour modifier les dossiers de création et de réalisation, respectivement approuvés par délibération n°14/252 en date du 20 juin 2014 et délibération n°2015/338 en date du 19 octobre 2015.

Le conseil municipal de Chartres ayant approuvé le dossier de création modificatif par délibération n°2019/114 en date du 23 mai 2019, de nouvelles études ont été menées afin d'élaborer un dossier de réalisation modificatif qui tienne compte des nouvelles orientations au sein du nouveau périmètre notamment au regard des évolutions en matière commerciale et résidentielle.

En tant qu'autorité environnementale compétente, la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire (MRAE) a été destinataire du dossier de réalisation modificatif. Par courrier en date du 11 août 2022, cette dernière a notifié au porteur de projet l'absence d'avis et d'observation émise sur le dossier.

Le Code de l'environnement fait obligation au porteur de projet d'apporter une réponse écrite à l'autorité environnementale. L'avis de cette dernière et la réponse doivent être mis à disposition du public, par voie électronique, au plus tard au moment de l'ouverture de la participation du public par voie électronique. Le Code de l'environnement dispose enfin à l'article L.123-19 que les projets qui font l'objet d'une évaluation environnementale, et pour lesquels une enquête publique n'est pas requise, sont soumis à une participation du public par voie électronique.

En tant qu'autorité compétente pour autoriser ce projet, la commune de Chartres a mis en place cette participation du public par voie électronique du **06 octobre au 06 novembre 2022**.

Le présent document a pour objet de faire un bilan de la procédure ainsi que des observations et avis émis dans ce cadre.

Accusé de réception en préfecture 028-212800858-20221208-CM2022-331-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022
---

## 2. Modalités de publicité

Par décision n°D-V-2022-0303 en date du 16 septembre 2022, la ville de Chartres a décidé de procéder à la participation du public par voie électronique et définit les modalités de publicité (cf annexe 1).

La commune de Chartres a informé le public de la procédure par avis (cf annexe 2) au moins 15 jours avant l'ouverture de la mise à disposition prévue :

- Par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié ainsi que sur le site de la ville de Chartres.
- Par affichage à la mairie de Chartres et sur site (cf annexe 3).
- Par publication dans deux journaux diffusés dans le département dans les éditions du 21 septembre 2022 de l'Echo de Brou et l'Echo Républicain (cf annexe 4).

Afin de recueillir les avis et observations du public, un registre dématérialisé dédié a été mis en place à l'adresse : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177).

Toute demande de renseignement auprès de l'autorité compétente pouvait être adressée :

- Par courriel à l'adresse :  
[ppve-4177@registre-dematerialise.fr](mailto:ppve-4177@registre-dematerialise.fr)

- Par voie postale :  
Ville de Chartres  
PPVE ZAC Plateau Nord-Est  
Hôtel de Ville – Place des Halles  
28000 CHARTRES

## 3. Déroulement de la participation du public

- **Consultation et visites :**

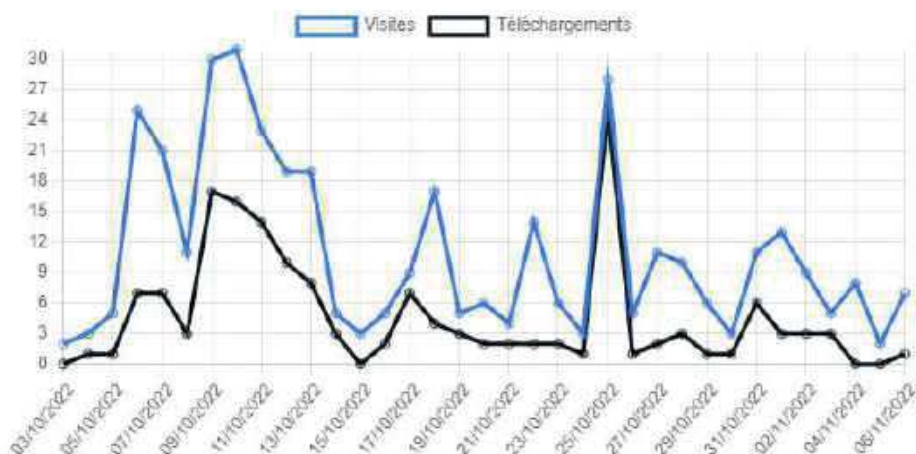
A l'issue de la période du 06 octobre au 06 novembre 2022, on recense :

- 384 visites sur le site du registre dématérialisé dédié,
- 91 visites sur le site de la ville de Chartres à la page dédiée.

La consultation du registre dématérialisé a été constante tout au long de la procédure.

Accusé de réception en préfecture 028-212800858-20221208-CM2022-331-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022
---

384 visiteurs uniques dont 161 ayant téléchargé au moins un document.



Extrait du tableau de bord du registre dématérialisé après clôture

- **Téléchargements des pièces**

A l'issue de la procédure, on dénombre 253 téléchargements sur le registre dématérialisé repartis de la manière suivante :

**Statistiques de téléchargement**

253 téléchargements réalisés

Nom du document	Nb
Avis de PPVE	26
Décision n°D-V-2022-0303	50
Dossier de réalisation	-
Dossier de réalisation de ZAC	24
Annexe 1 - Plan masse phase 1	15
Annexe 2 - Plan masse à terme	19
Annexe 3 - Plans réseaux	13
Evaluation environnementale	-
Annexe 4 - Résumé non technique	13
Annexe 4a - Étude d'impact	16
Annexe 4b - Étude Air santé	7
Annexe 4c - Étude acoustique	8
Annexe 4d - Étude trafic	9
Annexe 4e - Étude volet milieu naturel	10
Annexe 5 - Avis et réponses MRAE février 2019	9
Avis de l'Autorité environnementale Centre-Val de Loire - Août 2022	14
Réponse ville de Chartres - Octobre 2022	20

Extrait du tableau de bord du registre dématérialisé après clôture

Le site internet de la ville recense également 51 téléchargements sur la page dédiée à la participation du public.

- **Observations**

A l'issue de la procédure, le registre dématérialisé dédié ne comptabilise aucune observation.

Accusé de réception en préfecture  
028-212800858-20221208-CM2022-331-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022

## 4.Synthèse des observations et avis du public

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, la mise à disposition de l'évaluation environnementale intervient dans le cadre de la participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement. Les contributions du public sont donc prises lorsqu'elles sont apportées dans ce périmètre.

**A l'issue de la période définie de participation du public par voie électronique, aucune observation n'a été consignée dans le registre dématérialisé prévu à cet effet.**

## 5.Conclusion et modalités de mise à disposition du bilan de la participation du public par voie électronique

La procédure de participation par voie électronique a permis au public pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés, d'accéder aux informations relatives au projet, aux avis émis et aux réponses apportées.

La ville de Chartres est l'autorité compétente pour approuver le présent bilan ainsi que la modification du dossier de réalisation de la ZAC Plateau Nord-Est.

L'article L. 123-19-1 II du Code de l'environnement dispose que :

*« Le projet de décision ne peut être définitivement adopté avant l'expiration d'un délai permettant la prise en considération des observations et propositions déposées par le public et la rédaction d'une synthèse de ces observations et propositions. Sauf en cas d'absence d'observations et propositions, ce délai ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de la clôture de la consultation. [...] Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, l'autorité administrative qui a pris la décision rend public, par voie électronique, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision. »*

Le présent bilan et ses annexes seront disponibles pour une durée minimale de trois mois :

Sur les sites internet :

- [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)
- [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



## Modification du dossier de réalisation de la ZAC Plateau Nord-Est à Chartres

Participation du public par voie électronique  
du 06 octobre au 06 novembre 2022

### Annexes

## Liste des annexes

Annexe 1 : décision n°D-V-2022-0303 en date du 16 septembre 2022 autorisant la participation du public par voie électronique du 06 octobre au 06 novembre 2022 et définissant les modalités de publicité.

Annexe 2 : avis affiché en mairie ainsi que sur les lieux du projet.

Annexe 3 : certificat d'affichage et localisation des panneaux affichant l'avis de PPVE

Annexe 4 : annonces légales des journaux Echo de Brou et Echo Républicain en date du 21 septembre 2022.



## Annexe 1



# VILLE DE CHARTRES

Direction Aménagement, urbanisme et habitat

Décision n°D-V-2022-0303

## DECISION

Modification du dossier de réalisation de la ZAC Plateau Nord-Est - Participation du public par voie électronique.

LE MAIRE DE CHARTRES,

- Vu l'élection du Maire et des Adjoints en date du 27 mai 2020 ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22 autorisant les Conseils Municipaux à donner au Maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence de l'Assemblée Communale,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2020 déléguant une partie de ses attributions au Maire de Chartres pour ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du Code de l'environnement,
  
- Vu le Code de l'urbanisme ;
- Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L.123-19 et suivants, R. 123-46-1 ;
- Vu la délibération n°14/252 du conseil municipal de Chartres en date du 20 juin 2014 approuvant le dossier de création de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres ;
- Vu la délibération n°2015/338 du conseil municipal de Chartres en date du 19 octobre 2015 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres et du programme des équipements publics ;
- Vu la délibération n°CM2018/110 du conseil municipal de Chartres en date du 31 mai 2018 approuvant la modification du périmètre de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres
- Vu la délibération n°CM2019/114 du conseil municipal de Chartres en date du 23 mai 2019 approuvant le dossier de création modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres ;
- Vu la réponse de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire en date du 11 août 2022 sur l'évaluation environnementale du projet ;
- Considérant qu'en application de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres et son évaluation environnementale doivent faire l'objet d'une participation du public par voie électronique.

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** De procéder à une participation du public par voie électronique et de mettre à disposition le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres, l'évaluation environnementale du projet, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que les réponses apportées par la maîtrise d'ouvrage du 06 octobre au 06 novembre 2022, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le public doit faire part de ses observations durant le délai de consultation précité, sur le registre dématérialisé prévu à cet effet : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)

Toute demande d'information auprès de l'autorité compétente peut être également adressée :

- Par courriel à l'adresse :

[ppve-4177@registre-dematerialise.fr](mailto:ppve-4177@registre-dematerialise.fr)

- Par voie postale :

Accusé de réception en préfecture 028-212800858-20221208-CM2022-331-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022
---

Ville de Chartres  
PPVE ZAC Plateau nord-est  
Hôtel de Ville – Place des Halles  
28000 CHARTRES

Le public sera informé de l'ouverture de la procédure de participation par un avis publié au moins 15 jours avant la date d'ouverture sur :

- Echo républicain
- Echo de Brou
- Le site internet dédié à la mise à disposition : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)
- Le site internet de la ville de Chartres : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)
- Affichage en mairie et sur les lieux concernés

A l'issue de cette participation du public, une synthèse des observations et propositions du public sera rendue publique sur les sites suivants :

- Sur le site internet dédié à la mise à disposition : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)
- Sur le site internet de la ville de Chartres : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

La ville de Chartres est l'autorité compétente pour approuver le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est ».

**ARTICLE 2** : Les frais de procédure (publicité et registre dématérialisé) sont à la charge du maître d'ouvrage soit la ville de Chartres.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera inscrite dans le registre des délibérations du Conseil Municipal et fera l'objet d'une communication sous forme d'un relevé de décisions diffusé au Conseil.

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, en application de l'article R. 421-1 du Code de Justice Administrative ».*

Date d'envoi en préfecture : 16/09/2022  
Date de retour préfecture : 16/09/2022  
Identifiant de télétransmission : 028-212800858-20220915-  
lmc172408-DE-1-1

Le Maire,

M. Jean-Pierre GORGES



Accusé de réception en préfecture  
028-212800858-20221208-CM2022-331-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022



## Annexe 2

Accusé de réception en préfecture  
028-212800858-20221208-CM2022-331-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022



VILLE DE CHARTRES

# AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE DU DOSSIER DE REALISATION MODIFIÉ DE LA ZAC « Plateau Nord-Est »

Conformément à l'article L.123-19 du Code de l'environnement, le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres et son évaluation environnementale doivent faire l'objet d'une procédure de participation du public par voie électronique.

Le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est », l'évaluation environnementale du projet, l'avis de l'autorité environnementale Centre-Val de Loire (MRAE) et le mémoire en réponse seront mis à la disposition du public :

**DU 06 octobre au 06 novembre 2022**

Les éléments du dossier sont disponibles :

- Sur le site internet dédié à la mise à disposition : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)
- Sur le site internet de la ville de Chartres : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**Le public pourra formuler ses observations et propositions uniquement sur le registre dématérialisé prévu à cet effet : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)**

Conformément à l'article R.123-46-1 IV du Code de l'environnement, un dossier papier peut être mis à disposition sur demande. Toute demande d'information auprès de l'autorité compétente peut être également adressée :

Par courriel à l'adresse :

[ppve-4177@registre-dematerialise.fr](mailto:ppve-4177@registre-dematerialise.fr)

Par voie postale :

Ville de Chartres  
PPVE ZAC Plateau Nord-Est  
Hôtel de Ville – Place des Halles  
28000 CHARTRES

A l'issue de cette mise à disposition, la ville de Chartres est l'autorité compétente pour approuver le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est ».

La synthèse sera rendue publique sur les sites internet mentionnés ci-avant.

Accusé de réception en préfecture  
028-212800858-20221208-CM2022-331-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022



## Annexe 3



CHARTRES

Direction générale adjointe  
Affaires générales et citoyenneté  
Pôle Guichet unique  
Formalités Administratives  
Affaire suivie par Laëtizia CLÉMENT  
Responsable  
Tél : 02 37 23 40 61  
Mel : [laetitia.clement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:laetitia.clement@agglo-ville.chartres.fr)  
N° de dossier : 2022-072

Chartres, le 16 novembre 2022

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHARTRES (Eure-et-Loir)

Certifie avoir procédé  
du 19/09/2022 au 07/11/2022,

sur le site de

- Mairie-rue des Côtes,
- Et sur site

à l’affichage de la décision N°DV-2022-0303 et de l’avis de modification du dossier de réalisation de la ZAC Plateau Nord Est- Participation du public par voie électronique.

Date de transmission en Préfecture : 16/09/2022

**Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.**

Par délégation du Maire  
La Directrice Générale des Services



Stéphanie DELAPIERRE

Accusé de réception en préfecture  
028-212800858-20221208-CM2022-331-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022





Accusé de réception en préfecture  
026-212800558-20221206-OM2022-931-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022



# Implantation des panneaux PPVE ZAC PNE



A imprimer sur du A4 - Taille réelle 1:20 383



*Avertissement : Les informations d'Infogéo 28 sont indicatives et ne dispensent pas d'effectuer les démarches auprès des services compétents.*



CHARTRES

## Annexe 4

Accusé de réception en préfecture  
028-212800858-20221208-CM2022-331-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022



# ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

## Jugement du Tribunal de Commerce de CHARTRES en date du 15/09/2022

### Liquidation judiciaire immédiate

**FREITAS ISO BATIMENT SARL** - 18, rue de la République, 28110 LUCE - Peinture, ravalement, isolation thermique par l'extérieur et l'intérieur, plomberie, électricité, revêtement souple, achat et vente de carrelage et sanitaires, nettoyage industriel, installation électrique basse tension, fibre optique, câblage - 849 069 844 RCS CHARTRES.

Liquidateur judiciaire : SELARL PJA représentée par Maître Pascal JOULAIN, 7/9, rue du Docteur Maunoury, CS 20218, 28008 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 15/03/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

**Monsieur PATROUILLEUX Marcel** - 16, rue du Général de Gaulle, 28480 BEAUMONT-LES-AUTELS - Alimentation générale - 484 079 314 RCS CHARTRES.

Liquidateur judiciaire : SELARL PJA représentée par Maître Pascal JOULAIN, 7/9, rue du Docteur Maunoury, CS 20218, 28008 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 15/03/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

### Conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 17/09/2022

**WEHRLE SERVICE AUTO SARL** - 15, rue Jean Perrin, 28600 LUISANT - Réparation et entretien de véhicules autos, achat, vente de pièces détachées et de véhicules autos neufs ou d'occasions - 791 732 621 RCS CHARTRES / 791732621 RM 28.

Liquidateur judiciaire : SELARL PJA représentée par Maître Pascal JOULAIN, 7/9, rue du Docteur Maunoury, CS 20218, 28008 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 31/01/2022.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

### Liquidation judiciaire simplifiée

**DATASHOP SAS** - 7, rue de Castellane 75008 PARIS - 820 503 076 RCS CHARTRES.

Liquidateur judiciaire : SELARL PJA représentée par Maître Pascal JOULAIN, 7/9, rue du Docteur Maunoury, CS 20218, 28008 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 28/07/2022.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

**A.J.L.R. SAS** - 11, rue du Pont Saint-Hilaire, 28000 CHARTRES - Restauration, traiteur, organisation de réceptions, séminaires et banquets, fabrication et vente de plats à emporter - 798 079 257 RCS CHARTRES / 798 079 257 RM 28.

Liquidateur judiciaire : SELARL PJA représentée par Maître Pascal JOULAIN, 7/9, rue du Docteur Maunoury, CS 20218, 28008 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 01/09/2022.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

**SAS C.A.C.** - 36, rue des Bellangères, CM101, Cité de l'Innovation, Bâtiment 22, 28630 LE COUDRAY - E-Commerce vente de pièces détachées, vêtements et tous accessoires liés aux cycles vente internet import export et vente ambulante réparation de cycles à domicile, vente de vélos - 823 927 843 RCS CHARTRES / 823 927 843 RM 28.

Liquidateur judiciaire : SCP Olivier ZANNI représentée par Maître Olivier ZANNI, 23, rue du Grand Faubourg, 28000 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 17/09/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

### Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

**STAR FIBRE SAS** - 12, rue Léon Blum, 28100 DREUX - Pose fibre optique, multiservice - 851 837 252 RCS CHARTRES.

Mandataire judiciaire : SCP Olivier ZANNI représentée par Maître Olivier ZANNI, 23, rue du Grand Faubourg, 28000 CHARTRES.

Date de cessation des paiements le 30/04/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par

les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

### Arrêtant le plan par cession

**SAAA SAS** - Systèmes d'Automatismes d'Alarmes Automatiques - Zone A, de la Croix Saint-Mathieu, 28320 GALLARDON - RCS CHARTRES 332 536 671.

Au profit de la **SAS SIGNE DISTINCTIF**, 14, rue Paul-Éluard, 91390 MORSANG-SUR-ORGE.

## TRELEC INDUSTRIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 €  
Siège social 5 et 7, rue de la Croix Bourgot 28800 BONNEVAL  
493 530 950 RCS CHARTRES

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associée unique du 30 juillet 2022, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 30 juillet 2022, aux activités suivantes : tous investissements, en OPCVM/fonds d'investissements alternatifs actions françaises et internationales et plus généralement tous placements sur les marchés financiers et boursiers.

Mention sera faite au RCS de CHARTRES.

Pour avis.

## EUROREPUBLIQUE.COM

Société Civile en liquidation au capital de 30.480 €  
Siège social 23, rue du Bout du Val 28300 LEVES  
RCS CHARTRES N° SIREN 437 631 930

**M. LE BIHAN Hervé**, liquidateur de la société a réuni le premier septembre 2022, au siège de la liquidation, l'assemblée de clôture de liquidation de la société.

Ladite assemblée a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé **M. LE BIHAN Hervé** de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.



## VILLE DE CHARTRES Avis de participation du public par voie électronique du dossier de réalisation modifié de la ZAC Plateau Nord-Est

Conformément à l'article L.123-19 du Code de l'environnement le dossier de réalisation modifié de la ZAC Plateau Nord-Est à CHARTRES et son évaluation environnementale doivent faire l'objet d'une procédure de participation du public par voie électronique.

Le dossier de réalisation modifié de la ZAC Plateau Nord-Est, l'évaluation environnementale du projet, l'avis de l'autorité environnementale Centre-Val de Loire (MRAE) et la réponse du maître d'ouvrage seront mis à la disposition du public :

du 06 octobre au 06 novembre 2022

Les éléments du dossier sont disponibles :

- Sur le site internet dédié à la mise à disposition : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)
- Sur le site internet de la ville de Chartres : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

Le public pourra formuler ses observations uniquement sur le registre dématérialisé prévu à cet effet : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)

Conformément à l'article R.123-46-1 IV du Code de l'environnement, un dossier papier peut être mis à disposition sur demande. Toute demande d'information auprès de l'autorité compétente peut être également adressée :

- Par courriel à l'adresse : [ppve-4177@registre-dematerialise.fr](mailto:ppve-4177@registre-dematerialise.fr)
- Par voie postale :

Ville de CHARTRES  
PPVE ZAC Plateau Nord-Est  
Hôtel de Ville - Place des Halles  
28000 CHARTRES

A l'issue de cette mise à disposition, la ville de Chartres est l'autorité compétente pour approuver le dossier de réalisation modifié de la ZAC Plateau Nord-Est.

La synthèse sera rendue publique sur les sites internet mentionnés ci-avant.

## CASIERS VESTIAIRES CONSIGNES Sigle : CVC

SAS au capital de 40.000 €  
Siège social 8, route des Lirots  
Ferme de la Motte - Les Gâtines d'Oulins  
28260 OULINS  
407 785 005 RCS CHARTRES

### Avis de modification

Aux termes de l'AGO du 02/09/2022, les associés ont décidé de nommer la société **JRS CAPITAL**, SARL au capital de 521.000 €, ayant son siège social à BILLANCELLES 28190, 3 rue de la Mairie, Mandres, immatriculée au RCS de CHARTRES sous le n° 839 315 371, représentée par **M. Nicolas GUILLEMET**, en qualité de Président, à compter du même jour, en remplacement de **M. Laurent GALLOU**, démissionnaire.

Pour avis, le Président.

## Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 février 2010, **Monsieur Robert, Michel, Albert PLANCHARD**, en son vivant retraité, demeurant à MAINVILLIERS 28300, 46, avenue Gambetta, né à QUELAINES-SAINT-GAULT 53360, le 5 novembre 1937, célibataire, décédé, à LE COUDRAY 28630 (FRANCE) le 13 juin 2022. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du Procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par **Maître Alexandra VIVET**, Notaire Associé, membre de la Société par Actions Simplifiée dénommée **ALTER EGO NOTAIRES** titulaire d'un office notarial à CHARTRES (Eure-et-Loir), 29, boulevard Chasles, le 1<sup>er</sup> septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : **Maître Alexandra VIVET**, notaire à CHARTRES 28000, 29, boulevard Chasles, référence CRPCEN 28004, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARTRES de l'expédition du Procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Précision est ici faite que le Greffe a accusé réception le 9 septembre 2022.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



**SAS NOTRICUM**  
Notaires Associés  
à COURVILLE (Eure-et-Loir)  
21 bis, rue de la Gare

### Avis de constitution

Suivant acte reçu par **Maître Damien CIERPISZ**, Notaire associé, membre de la société par actions simplifiée **NOTRICUM** titulaire d'un Office Notarial à CHARTRES (Eure-et-Loir), 17-19, place des Halles, le 3 septembre 2022, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Objet** : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.

**Dénomination sociale** :

**SCI LES VALLÉES**

Siège social fixé à CHUISNES 28190, 1, rue des Vallées, Chailleau.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de TRENTE MILLE EUROS (30.000 €) résultant d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'un des associés.

Le premier gérant de la société est **Mme Isabelle DUNEAU née ROUVET** (née à COURVILLE-SUR-EURE (28), le 6 février 1961) demeurant à CHUISNES (28190) 1, rue des Vallées, CHAILLEAU.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis, le Notaire.

## EARL CONTERMONT

Société Civile en liquidation au capital de 10.000 €  
Siège social Contermont 28140 PÉRONVILLE  
814 120 853 RCS CHARTRES

### Avis de dissolution

Par AGE du 30/06/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

**Ont été nommés comme liquidateurs** : **Vincent ROGER** demeurant 28, rue de la Garrenne, 28630 MORANCEZ et **Marie-Hélène ROGER** demeurant Contermont, 28140 PÉRONVILLE, et leur ont confié les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Contermont, 28140 PÉRONVILLE, adresse à laquelle les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES.

Pour avis, les Liquidateurs.

## XEROLAB 28

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.000 €  
Siège social 6, avenue Nicolas Conté 28000 CHARTRES  
452 970 627 RCS CHARTRES

Aux termes des Décisions de l'associé unique du 30/06/2022, il a été décidé :

– de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de **FITECO** (557 150 667 RCS LAVAL),

– de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire **AUDILEXIS** (819 507 948 RCS NANTERRE) dont le siège social est 4, rue Louise Michel, 92300 LEVAL-LOIS-PERRET,

– de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant de **M. Jean-Jacques SCHEER** et de ne pas nommer de nouveau commissaire aux comptes suppléant en remplacement.



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 9 septembre 2022, le maire de la commune de LEVES a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n° 1 du PLU. A cet effet, le président du Tribunal administratif d'Orléans a désigné **Madame Yvette CHAILLOU** en qualité de Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du 6 octobre 2022 au 07 novembre 2022 à 12 heures, soit une durée de 33 jours.

Le Commissaire-enquêteur recevra à la mairie de LEVES :

– jeudi 6 octobre 2022 de 10 heures à 12 heures

– samedi 22 octobre 2022 de 10 heures à 12 heures,

– lundi 7 novembre 2022 de 10 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, soit sur le site de la commune de LEVES [www.leves.fr](http://www.leves.fr), soit sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie de LEVES, soit sur papier à la mairie de LEVES aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations concernant la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LEVES pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr) soit adressées par courrier en mairie à : Mairie de LEVES, Madame le Commissaire-enquêteur, 4, place de l'Eglise, 28300 LEVES.

Les observations reçues et enregistrées sur le registre d'enquête publique en cours et seront consultables sur le site de la mairie de LEVES [www.leves.fr](http://www.leves.fr) et communiqués au Commissaire-enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête. Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

# Avis d'obsèques / Annonces classées

## AVIS D'OBSÈQUES

Pour transmettre vos avis  
**04.73.17.31.41** ou  
**obseques@centrefrance.com**

Consultation des avis sur  
**lecho.republicain.fr**  
ou sur le site de notre partenaire  
**dansnoscoeurs.fr**

**Les obsèques célébrées ce jour \***  
- Eure-et-Loir -  
Condoléances sur [www.dansnoscoeurs.fr](http://www.dansnoscoeurs.fr)

- Challet**  
10 h 30 : Candy FRANÇOIS, en l'église.
- Chartres**  
10 h 00 : Geneviève MARTIN, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres.
- Châteaudun**  
10 h 30 : Odile LE BOUR, en l'église du Sacré-Coeur.
- Civry**  
15 h 30 : Jean JORRY, au cimetière.
- Dreux**  
10 h 30 : Bernard GUILLOT, en l'église Saint-Michel.
- La Bazouche-Gouet**  
14 h 30 : Simone BRULÉ, en l'église.
- Mainvilliers**  
13 h 45 : Claudine TICOT, au crématorium Jean-Charpentier.

(\*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

86111

### CHARRAY

Mireille DEUX, son épouse ;  
Martin DEUX,  
Romain DEUX,  
ses enfants ;  
Nicole et Claude SANCHEZ,  
sa sœur, son beau-frère ;  
Alexandre, son neveu ;  
Emmanuelle FRUGIER, sa nièce ;  
La famille DENIS ;  
La famille MOREAU  
vous font part du décès de

#### Monsieur Michel DEUX

survenu le 17 septembre 2022, à l'âge de 78 ans.  
Ses obsèques seront célébrées le **vendredi 23 septembre 2022, à 15 heures**, en l'église de Charray, où l'on se réunira.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.  
Ets Broka, Cloyes-Châteaudun.

860986

### LUCÉ

#### LES HERBIERS (Vendée)

Roland BRÉAN (†), son époux ;  
Jean-Claude BRÉAN et Odile COUSSEAU,  
Jacky et Mireille BRÉAN,  
Christian (†) et Aline BRÉAN,  
ses enfants ;  
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants  
et son arrière-arrière-petite-fille  
Et toute la famille  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### Madame Paulette BRÉAN née BOIDÉ

survenu à l'aube de sa 99<sup>e</sup> année.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le **jeudi 22 septembre 2022, à 14 h 30**, en l'église Saint-Pantaléon de Lucé.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.  
PFM Perche, Luisant (02.37.25.46.72).

861033

### LÈVES

Thierry et Marylène, Danièle et Jean-Luc (†),  
Nadège et Jean-Luc,  
ses enfants ;  
Ses petits-enfants ;  
Ses arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
vous font part du décès de

#### Madame Claudine EPIÉ

survenue dans sa 86<sup>e</sup> année.  
La cérémonie aura lieu le **lundi 26 septembre 2022, à 9 h 30**, au crématorium Jean-Charpentier de Mainvilliers.  
PF Denèque, Mainvilliers.

861063

### NOGENT-LE-ROTRON

Bernadette et Jean-Yves LORCY,  
Alain et Micheline LÉVEILLÉ,  
Arlette et Francis VIRLOUVET,  
ses enfants ;  
Anthony, Sabrina, Mélanie, Caroline,  
ses petits-enfants ;  
Camille, Amandine, Sasha, Charlie,  
et leurs conjoints,  
ses arrière-petits-enfants ;  
Ses neveux et nièces ;  
Ses cousins et cousines,  
Toute la famille et ses amis  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### Madame Hélène LÉVEILLÉ née LAVERTON

survenue le 19 septembre 2022, à l'âge de 93 ans.  
Ses obsèques religieuses seront célébrées le **vendredi 23 septembre 2022, à 10 heures**, en l'église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotron.  
Fleurs naturelles seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.  
PF du Perche, Nogent (02.37.53.03.83).

860935



### LUCÉ

Ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Ses sœurs et son frère,  
Son beau-frère,  
Ainsi que toute la famille  
vous font part du décès de

#### Madame Marinette PARENT née DUPOTY

survenue le 18 septembre 2022, à l'âge de 92 ans.  
Ses obsèques seront célébrées le **vendredi 23 septembre 2022, à 15 heures**, en l'église Saint-Pantaléon de Lucé, où l'on se réunira.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.  
Roc Eclerc, Barjouville (02.37.34.26.33).

861002

### SAINT-GEORGES-SUR-EURE

Jean-Claude MOREAU, son époux ;  
Fabienne et Richard, Gilles et Nancy,  
ses enfants et leurs conjoints ;  
Romain, Tanguy, ses petits-enfants ;  
Louise, son arrière-petite-fille,  
Et toute la famille  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### Madame Nelly MOREAU née GIRARD

survenue à l'âge de 77 ans.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 23 septembre 2022, à 15 heures**, en l'église de Saint-Georges-sur-Eure, suivie de la crémation dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.  
PFM Perche, Luisant (02.37.25.46.72).

860820

### DAMPIERRE-SOUS-BROU — CHÂTEAUDUN

Tokaly, sa fille ;  
Catherine MEUNIER, sa maman ;  
Joël et Martine GUERET,  
son papa et sa belle-mère ;  
Johnny et Dorine, Angélique et David,  
Priscilla et Steven, David et Anne,  
Alexandre et Elodie,  
ses frères et sœurs ;  
Romane, Amory, Alix, Yanis, Louanne et Noé,  
ses neveux et nièces,  
Et toute la famille  
ont la douleur de vous faire part du décès de

#### Monsieur Sébastien GUERET

survenu le 19 septembre, à l'âge de 43 ans.  
Un dernier hommage lui sera rendu le **vendredi 23 septembre, à 11 h 30**, au crématorium de Mainvilliers, suivi de l'inhumation, à **16 h 30**, au cimetière de Dampierre-sous-Brou.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.  
Famille GUERET  
13, rue Fernand-Gouin  
28160 Dampierre-sous-Brou  
PF Rabilhac, Brou (02.37.96.09.09).

860892



### GOHORY

Colette AMBROISE, son épouse ;  
Ses enfants et petits-enfants ;  
Son frère, ses neveux, nièces ;  
Toutes les familles AMBROISE et OCLOO,  
Ainsi que tous ses amis  
ont la douleur de vous faire part du décès de

#### Monsieur Jean Guy AMBROISE

Ancien imprimeur typographe  
Médaille des Chambres de Métiers de France  
La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 23 septembre, à 15 heures**, en l'église de Gohory.  
Les roses naturelles uniquement.  
S'est endormi pour toujours, « je quitte ceux que j'aime pour retrouver ceux que j'ai aimés ».

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.  
PF Cochery, Brou (02.37.96.02.85).

861009



### SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE

Antoine, son époux ;  
Steve, Cindy, Ketty,  
ses enfants et leurs conjoints ;  
Ses six petits-enfants ;  
Et toute la famille  
vous font part du décès de

#### Madame Béatrice ABEL DIT DELAMARQUE née CHANTEUX

survenue le 19 septembre 2022, à l'âge de 60 ans.  
Ses obsèques seront célébrées le **vendredi 23 septembre 2022, à 10 h 30**, en l'église de Saint-Hilaire-sur-Yerre, où l'on se réunira.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine et plus particulièrement Thierry, Audrey, Caroline, Lucie, ses infirmiers pour l'avoir aussi bien accompagné.  
Ets Broka, Cloyes (02.37.98.52.34).

861035



Pour transmettre  
vos avis d'obsèques  
et de remerciements

04 73 17 31 41 • [obseques@centrefrance.com](mailto:obseques@centrefrance.com)

### LUISANT

Michel BERTRAND (†),  
Brigitte et Didier MONCHATRE,  
Pascal et Nicole BERTRAND (†),  
ses enfants ;  
Matthieu, Pierre, Karine, Stéphanie,  
ses petits-enfants ;  
Paul, Julia, Carl, Léandre,  
ses arrière-petits-enfants,  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

#### Madame Jacqueline BERTRAND née PANCHERON

à l'âge de 88 ans.  
Les obsèques auront lieu le **vendredi 23 septembre 2022, à 10 h 30**, en l'église Saint-Laumer de Luisant.  
PFM Perche, Luisant (02.37.25.46.72).

860864

## REMERCIEMENTS

### LA COUTURE-BOUSSEY (Eure)

Un regard, une présence, quelques mots de soutien, ces gestes de consolation furent sympathie et réconfort, lors du décès de

#### Monsieur Pierre POTHIER

sa famille vous en remercie du fond du cœur.  
Condoléances sur [www.dansnoscoeurs.fr](http://www.dansnoscoeurs.fr)

860574

## ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur  
[www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

**04.73.17.31.27**  
[legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



## AVIS

### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE DU DOSSIER DE REALISATION MODIFIÉ DE LA ZAC « Plateau Nord-Est »

Conformément à l'article L.123-19 du Code de l'environnement le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est » à Chartres et son évolution environnementale doivent faire l'objet d'une procédure de participation du public par voie électronique.

Le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est », l'évaluation environnementale du projet, l'avis de l'autorité environnementale Centre-Val de Loire (MRAE) et la réponse du maître d'ouvrage seront mis à la disposition du public : **du 06 octobre au 06 novembre 2022**

Les éléments du dossier sont disponibles :  
- Sur le site internet dédié à la mise à disposition : [registre-dematerialise.fr/4177](http://registre-dematerialise.fr/4177)

- Par courriel à l'adresse : [ppve-4177@registre-dematerialise.fr](mailto:ppve-4177@registre-dematerialise.fr)

Le public pourra formuler ses observations uniquement sur le registre dématérialisé prévu à cet effet : [www.registre-dematerialise.fr/4177](http://www.registre-dematerialise.fr/4177)

Conformément à l'article R.123-46-1 IV du Code de l'environnement, un dossier papier peut être mis à disposition sur demande. Toute demande d'information auprès de l'autorité compétente peut être également adressée :

- Par courriel à l'adresse : [ppve-4177@registre-dematerialise.fr](mailto:ppve-4177@registre-dematerialise.fr)

Par voie postale :  
Accusé de réception en préfecture  
028-2180882021208-CM2022-331-DE  
Date de réception : 19/12/2022  
Date de l'acceptation préfectorale : 19/12/2022  
Hôtel de Ville - Place des Halles

28000 CHARTRES  
A l'issue de cette mise à disposition, la ville de Chartres est l'autorité compétente pour approuver le dossier de réalisation modifié de la ZAC « Plateau Nord-Est ».  
La synthèse sera rendue publique sur les sites internet mentionnés ci-avant.